

# Dépasser la violence des adolescents difficiles

## CONNAISSANCES DE LA DIVERSITÉ

Comprendre – Comparer  
Accompagner – Soigner  
Éduquer – Enseigner – Former

Collection dirigée par Charles Gardou

Cette collection ambitionne d'aider à comprendre la diversité humaine et les multiples visages de la fragilité, parfois radicale comme dans les situations de handicap ; d'interroger les manières d'enseigner, d'éduquer ceux qui ne sont pas « à la norme », de les accompagner, de les soigner, également au sens psychique du terme ; de questionner les façons de former les acteurs sociaux ; d'identifier les leviers sur lesquels agir pour susciter des pratiques et des dispositifs inclusifs ; de diffuser les fruits de la recherche, les bonnes pratiques, les innovations ; de comparer ce qui est réalisé ici et ailleurs, dans d'autres cultures.

Elle veut contribuer de cette manière à régénérer les idées, les pratiques cliniques, éducatives et sociales, notamment pour les plus vulnérables, en difficulté de vivre dans nos sociétés qui supportent mal l'imparfait et l'imprévisible.

Elle s'intéresse aux grandes dimensions qui concernent leur existence : autonomie et citoyenneté ; santé, éthique et déontologie ; vie psychique, affective, familiale et sexuelle ; éducation scolaire ; vie professionnelle ; art et culture ; sport et loisirs ; situations de grande dépendance. Visant un savoir incarné, partagé, utile, elle entrecroise des connaissances issues de différentes disciplines, de divers contextes culturels, et elle met en dialogue les recherches, les expériences de terrain, les rôles, les réalisations concrètes.

Dans une démarche jamais achevée et inachevable, elle donne ainsi toute leur place aux expressions de la pluralité, reconnaît la fragilité comme condition commune, en remplaçant le handicap, l'une de ses formes, dans l'ordinaire de la vie humaine.

VOIR LES TITRES DÉJÀ PARUS EN FIN D'OUVRAGE

Yves Jeanne

# Dépasser la violence des adolescents difficiles

Le pari de l'éducation

CONNAISSANCES DE LA DIVERSITÉ

---

 érès

Extrait de la publication

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012  
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-1692-8  
Première édition © Éditions érès 2010  
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	7
<b>Cerner le phénomène : Quoi ? Qui ? Comment ?</b> .....	11
LA VIOLENCE ? UNE NÉGATION DE L'ALTÉRITÉ.....	11
LES FAITS ET LEURS AUTEURS.....	15
UN TERRAIN POUR COMPRENDRE .....	19
<b>Jeunes et éducateurs au cœur de la violence</b> .....	23
LES FIGURES DE LA VIOLENCE DES JEUNES.....	24
CONDUITES ET PERSONNALITÉS.....	28
Quelques spécificités de genre.....	28
Des stratégies de domination aux manifestations du chaos intérieur.....	32
Violence et règles sociales : de l'incompréhension au rejet.....	34
AUX SOURCES DE LA VIOLENCE .....	38
Abandon, carences et dysfonctionnements.....	38

<b>Penser la violence, usages et limites des concepts psychanalytiques</b> .....	43
FREUD, KLEIN, WINNICOTT : TROIS CONCEPTIONS DE LA VIOLENCE.....	44
Freud : violence et pulsion de mort .....	44
Klein : envie et destructivité.....	48
Winnicott : la violence comme signal .....	52
LES ÉDUCATEURS DANS LE PARADIGME HISTORIQUE.....	56
<b>Concevoir l'éducation : regard sur les pionniers de l'internat</b> .....	61
L'ACTE ÉDUCATIF S'INSCRIT DANS UNE CONCEPTION GLOBALE .....	61
LES CONCEPTIONS DES PRÉCURSEURS .....	63
La psychanalyse et l'éducation : Aichhorn .....	64
La liberté bien comprise : Neill .....	73
La coopération en pratique : Korczak.....	80
Éduquer pour un monde nouveau : Makarenko.....	84
Quatre conceptions originales structurellement convergentes.....	90
<b>Deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle : évolutions et circonvolutions</b> .....	97
CONTINUITÉ ET ABANDON.....	98
Deligny : liberté et compagnonnage.....	98
Abandon des théories autonomes .....	103
L'inféodation théorique .....	111
RÉAPPROPRIATION DES CONCEPTIONS.....	115
Des conceptions multifocales.....	115
Des concepts opérationnels.....	119
Des approches innovantes qui modifient les pratiques ....	123
RUPTURES ET RENVERSEMENTS .....	127
Disparition des grandes figures .....	127
Rupture avec les théories holistes .....	128
Renversement des valeurs : une illusion ?.....	129
Émergence de la violence problème.....	132

<b>Les éducateurs dans l'épreuve</b>	
<b>Subir, penser, appréhender</b> .....	135
LES RÉCITS ET LEURS AUTEURS .....	137
Les récits d'appréhension .....	144
Les récits traumatiques.....	150
Les récits d'épreuves.....	163
COMPRENDRE LA VIOLENCE, COMPRENDRE SON ACTION.....	169
L'après-coup, reprise et élaboration .....	169
Le discours des émotions .....	176
Retour aux sources de la violence : perception et théorie	180
Les violences ? Chacun sa part.....	189
LES ÉDUCATEURS EN ACTION : RÉGULATEURS, MAÏEUTIENS	
ET VIRTUOSES.....	193
L'éducateur régulateur.....	193
L'éducateur maïeuticien .....	196
L'éducateur virtuose.....	199
<b>L'usage des savoirs</b> .....	205
LE CHEMINEMENT THÉORIQUE.....	205
Théories publiques, partagées, intimes .....	205
Théories explicatives et théories compréhensives .....	208
DES PRATIQUES : ULYSSE A-T-IL APPRIS À DEVENIR ULYSSE ? .....	212
L'ÉTHIQUE, MESURE ULTIME DE L'ACTE ÉDUCATIF .....	214
CONTENIR ET RELIER .....	218
<b>Conclusion</b> .....	221
<b>Bibliographie</b> .....	225

# Introduction

La violence des jeunes est, dans notre société, une préoccupation majeure. Le discours politique fait une large place à ce phénomène et génère une activité sans précédent dans le domaine de la législation des mineurs. De nouvelles sanctions leur sont applicables : abaissement de 13 à 10 ans de l'âge de la responsabilité pénale, sanctions éducatives dès 10 ans, peines d'emprisonnement dès 13 ans (et peut-être 12 ans demain, le sujet fait débat), possibilité, dans des conditions très restrictives toutefois, de mise en détention provisoire des mineurs de 13 ans. Des mesures nouvelles concernent aussi les parents des mineurs délinquants : peines d'amende civile pour les parents d'un mineur ne répondant pas à la convocation d'un juge des enfants, tutelle aux prestations familiales plus étendue. Enfin, des dispositifs nouveaux sont créés, en particulier les centres éducatifs fermés<sup>1</sup>. Le discours médiatique n'est pas en reste, et, avide par essence de sensationnel, contribue à amplifier le sentiment d'inquiétude ressenti par la population. Par surcroît, l'école,

---

1. Ces centres s'adressent à des mineurs multirécidivistes qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération. Sources : site Internet de l'INSEE. [www.insee.fr/fr/methodes/](http://www.insee.fr/fr/methodes/)



que l'on a cru longtemps préservée<sup>2</sup>, n'est plus un sanctuaire et la violence scolaire est aujourd'hui une réalité<sup>3</sup>.

Sur le plan quantitatif, les actes de délinquance avec violence, commis par des mineurs, qu'il s'agisse de délits ou de crimes, semblent en constante augmentation et les mesures prises pour tenter d'enrayer cette progression, qu'elles soient politiques, juridiques, éducatives ou sociales, paraissent de peu de portée. Sur un plan qualitatif, les auteurs de violences seraient de plus en plus jeunes et les causes, manifestes, du déclenchement des actes violents paraîtraient bien souvent dérisoires au regard de l'intensité de la violence qu'elles déchaînent. Nous verrions donc se produire des actes de plus en plus violents, de plus en plus nombreux et qui seraient le fait d'acteurs de plus en plus jeunes.

Cette augmentation s'inscrit dans une transformation de la nature de la délinquance juvénile. Nous assistons en effet à l'apparition de ce que Denis Salas nomme une « délinquance d'exclusion ». Elle résulte de la désaffiliation sociale de familles, de groupes, voire de quartiers entiers qui vivent hors des lois de la république et des règles de la civilité. De plus, des formes nouvelles se développent orientées non plus vers l'appropriation, ce qui est « classique », mais vers la destruction et dont la forme « bénigne » est l'incivilité. Les statistiques publiées année après année confirment l'ampleur de ces phénomènes<sup>4</sup>.

Face à ces questions, les travailleurs sociaux sont concernés au premier chef. Les équipes de prévention spécialisée sont au cœur des quartiers dits « sensibles », leur concours est sollicité pour l'expertise des problèmes et pour l'intervention sur le terrain dans les situations de crise voire d'explosion sociale. Il leur est aussi demandé de faire œuvre d'éducation auprès de ces jeunes dès lors que l'inquiétude ou la crainte ont conduit leurs parents à demander de l'aide aux services sociaux, ou que le magistrat pour enfants a ordonné une mesure d'accompagnement en milieu ouvert ou une mesure de placement.

---

2. Cette croyance relève pour une part de l'illusion ; il n'est pour s'en convaincre que de lire, par exemple, l'ouvrage déjà ancien de Hervé Hamon et Patrick Rotmann. *Tant qu'il y aura des profs*, Paris, Le Seuil, 1984.

3. Cette violence à l'école fait l'objet de recherches nombreuses ; signalons, parmi les publications françaises récentes, celles d'Éric Debarbieux, *Les 10 commandements contre la violence à l'école*, Paris, Odile Jacob (2008), et de Jacques Pain, *L'école et ses violences*, Paris, Economica (2006). On consultera aussi avec intérêt le site Internet de l'Observatoire européen de la violence scolaire : [www.obsviolence.com/](http://www.obsviolence.com/)

4. Leur interprétation ne fait cependant pas l'unanimité chez les spécialistes. Nous évoquerons ultérieurement cette question.

La société attend des travailleurs sociaux qu'ils soient en mesure sinon d'éradiquer, du moins de contenir, d'encadrer, de canaliser la violence des jeunes. Il revient aux acteurs des dispositifs socio-éducatifs, établissements de l'Aide sociale à l'enfance, Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, Maisons d'enfants à caractère social, services de la Protection judiciaire de la jeunesse et quelques autres, d'agir dès lors que la famille est défaillante ou empêchée<sup>5</sup>. Cette approche est conçue dans le dessein d'éduquer et de protéger ces jeunes, acteurs de violence mais aussi souvent eux-mêmes victimes de violence.

Cependant, si la violence des jeunes alimente le débat politique, médiatique et scientifique, les travailleurs sociaux qui œuvrent au quotidien auprès de ces enfants et de ces adolescents sont silencieux, absents de la scène publique. Pas ou peu producteurs de discours, ils ne disent mot de cette violence pourtant bien souvent au cœur de la demande d'éducation qui leur est faite.

Les médias traitent des questions de violence à partir d'évènements exceptionnels, spectaculaires, ils ne s'intéressent ni à ses expressions banales, presque ordinaires qui sont les plus nombreuses et les plus préoccupantes, ni à sa prise en compte discrète et obstinée par celles et ceux qui sont quotidiennement à son contact. D'autre part, et bien que les élus des quartiers dits « difficiles » soient fréquemment sollicités par les problèmes qu'elle pose, le discours politique instrumentalise bien souvent la violence à d'autres fins que son intelligibilité. Enfin, si les travaux scientifiques apportent des éclairages indispensables, la prise en compte des savoirs d'expérience des acteurs de terrain reste en retrait. Elle est pourtant incontournable car confrontés quotidiennement à la difficulté d'éduquer, l'expertise des professionnels ouvre des voies originales pour comprendre la violence des jeunes dans ses multiples facettes.

Cet ouvrage entend leur donner largement la parole mais notre ambition ne se limite pas là. Nous souhaitons contribuer, par nos apports, à la réflexion sur les modalités éducatives adéquates pour prendre en compte les jeunes auteurs de violence. Ce point est essentiel car nous sommes convaincu que la pérennité d'un consensus social toujours fragile qui privilégie, aujourd'hui encore, l'approche éducative dans les situations

---

5. Les difficultés de l'évaluation et les paradoxes de la mise en œuvre d'aides socio-éducatives sont discutés par M. Berger, *Ces enfants qu'on sacrifie... Au nom de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2005.

difficiles dépendra pour une large part de la capacité des éducateurs à les résoudre. Notre société a fait le choix solennel, au lendemain de la seconde guerre mondiale, de considérer que les problèmes de la jeunesse relevaient prioritairement d'une démarche d'éducation. Soixante ans plus tard, on peut se demander si cette détermination n'est pas vacillante. Cependant ne nous y trompons pas, la violence de la jeunesse n'est pas une nouveauté, aussi vieille que la jeunesse elle-même, elle se renforce au cours des crises sociales, et à chaque fois que ses manifestations dépassent le seuil ordinaire de la tolérance sociale, le consensus éducatif est fragilisé. Il faut alors en repenser les termes et le reconstruire ; le pari de l'éducation n'est jamais définitivement gagné, c'est un combat permanent tant le fantasme des « classes dangereuses » et son corollaire, le désir de punir, sont toujours prêts à ressurgir. Pour soutenir, pour renforcer le consensus éducatif, il est indispensable de comprendre la nature des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain et de proposer des pistes de réflexion et d'action susceptibles de contribuer à leur dépassement.

Aussi l'objectif de cet ouvrage est-il triple. Dans une première partie, nous mettrons en lumière les figures de la violence des jeunes à partir du témoignage de ceux qui ont fait le choix d'éduquer. En nous tenant à distance des expertises exogènes, des approches sensationnalistes ou des discours de complaisance, nous entendons produire une intelligibilité « compréhensive » de sa nature. Nous nous attacherons ensuite à l'analyse des difficultés auxquelles ces éducateurs se heurtent dans leur pratique auprès de ces jeunes. Puis, prenant appui sur l'œuvre des praticiens de l'extrême<sup>6</sup> qui ont su, en leur temps et dans les conditions les plus difficiles, relever le défi de l'éducation et construire des communautés éducatives rayonnantes ouvertes aux adolescents les plus rétifs, nous proposerons un modèle de « conception éducative », structure complexe qui lie et articule les dimensions théoriques, éthiques et pragmatiques d'une posture éducative. La confrontation de ce modèle avec le discours des éducateurs actuellement engagés sur les terrains de l'action nous conduira à mettre au jour quelques-uns des ressorts de l'opérationnalité éducative, et à proposer une réflexion sur les conditions et les outils indispensables pour qu'ils restent en mesure de relever, au cœur même de la violence, le défi de l'éducation.

---

6. Nous empruntons cette expression à Jean Houssaye, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Rouen, qui en fait usage à propos de l'œuvre de Fernand Deligny.

## Cerner le phénomène : Quoi ? Qui ? Comment ?

L'ambition d'aborder dans une démarche « compréhensive » la violence des jeunes et les pratiques éducatives qui tentent de la faire cesser impose de définir ce dont nous parlons ; le terme de violence est bien trop polysémique et son usage par trop galvaudé pour que l'on puisse s'épargner cet effort. Ce sera notre préambule. Ensuite, il est indispensable de prendre la mesure du phénomène que nous souhaitons appréhender : quel est l'empan de cette violence ? De qui est-elle le fait ? Quelles sont ses caractéristiques ? Enfin, pour mettre en lumière les pratiques éducatives dans les situations de violence, il nous faut circonscrire un champ d'observation précis, choisir un matériau de recherche pertinent et des modalités d'enquête adéquates. C'est l'objet de cette première partie.

### LA VIOLENCE ? UNE NÉGATION DE L'ALTÉRITÉ

Le terme<sup>1</sup> « violent » est formé à partir du latin *violentus* lequel procède du radical *vis* qui renvoie à deux notions : celle de la force et celle de l'action. De plus, ce radical est peut-être apparenté à *vir*, autre

---

1. Nous prenons appui ici sur le *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Robert, 1996, dirigé par Alain Rey.

radical qui est à la base du mot « viril ». Ainsi, *violentus* renvoie à un principe masculin mis en action avec force. *Violentus* est à la fois caractéristique de l'être et caractéristique de l'action. S'appliquant au caractère, il signifie emporté, incapable de retenue. S'appliquant au pouvoir, il le connote comme tyrannique, despotique. S'appliquant à un ordre, il en souligne le caractère impérieux. Le terme « violent », dans son usage contemporain, rassemble cet ensemble de connotations et qualifie un acte – ou une décision – brutal, excessif, péremptoire, mettant en jeu la force, un sentiment d'une grande intensité, ou encore un phénomène exceptionnellement fort.

Le nom « violence », quant à lui, s'emploie dans le sens d'un abus de la force pour contraindre quelqu'un. Il s'applique à l'usage de la force brutale employée pour soumettre, il conserve du latin le sens d'« excessif ».

Le verbe « violer » précise que la violence porte atteinte à autrui et ajoute à cette notion la dimension d'effraction : violer une loi, c'est l'enfreindre ; violer quelqu'un, c'est entrer en lui par la force – la violence morale est de même nature qui impose à autrui, dans son esprit même, la présence de l'autre – et lui porter dommage, en le brisant, en lui imposant une fracture. Violer, c'est détruire, dans la civilisation comme en l'homme lui-même, ce qui est sacré ; violer c'est aussi profaner.

Afin de cerner au plus près les significations et les connotations qui s'attachent à ce terme, nous allons le mettre en perspective avec quelques autres qui ont avec lui certaine proximité.

La rage tout d'abord. Le terme est bien souvent employé comme synonyme et pourtant il s'en distingue. La rage désigne une passion démesurée à laquelle on ne peut résister, un désir forcené de faire quelque chose, une colère frénétique, un transport de fureur. Ce terme doit son origine à la maladie dont le chien est atteint et qu'il transmet à l'homme. Il reste de cette origine l'idée d'être comme dépassé, de n'être pas maître de l'état dans lequel on se trouve. La rage envahit le sujet sans qu'il soit en mesure d'agir sur elle, il la transporte et, tout à la fois, est transporté par elle : elle lui est étrangère et le possède. Au reste, le verbe « enrager », dans son emploi actif, contient bien cette dimension et connote une impuissance à agir.

Avec la fureur, la dimension de dépossession de soi s'amplifie, puisque empruntée au latin *furor* (folie), elle désigne un état de colère folle, sans limite, qui est à la fois la manifestation et le résultat d'une perte de la raison. Elle entraîne le sujet dans la folie, le conduit à

commettre des actions qui échappent à son entendement et dont il reste stupéfait lorsqu'il recouvre son jugement.

L'agressivité est, dans un usage courant, souvent employée pour désigner un niveau inférieur de violence. Son étymologie rappelle cependant qu'il en est autrement. Le terme est construit à partir du latin *gradi* qui signifie « marcher » et du préfixe *ad* qui signifie « à ». Agresser, c'est, à proprement parler, marcher vers, et, par extension, entreprendre, attaquer. Il y a, à la racine du terme « agression », une dimension de l'autre, vers lequel le sujet se porte. L'agressivité est relationnelle, elle vise à obtenir quelque chose d'un autrui que je connais, que je reconnais comme tel : l'autre est un adversaire. Cette dimension est absente dans la violence dans laquelle l'autre (alter et non ego) est un ennemi. L'agressivité est la force qui soutient dans la lutte pour obtenir quelque chose d'autrui, la violence, celle qui est mobilisée pour le détruire.

En rassemblant ces éléments, une définition de la notion de violence se précise peu à peu. La rage et la fureur exonèrent le sujet d'une intentionnalité, d'une volonté, elles n'appartiennent pas à celui qui en met en scène les effets, elles ne sont pas consubstantielles à l'être. L'expression populaire « être hors de soi » traduit parfaitement cela, rage et fureur agissent, comme à son insu, dans un sujet dépossédé de lui-même. L'agressivité présuppose la reconnaissance d'autrui. Elle n'existe que s'il y a la conscience d'un autre vers qui aller. La violence n'est pas de même nature. Si, comme la rage et la fureur, elle est une des passions humaines, l'intentionnalité est au cœur de son programme. Elle est un *modus operandi* et, pour excessive, brutale ou destructrice qu'elle soit, elle reste l'agent d'un but et son usage s'inscrit dans une stratégie délibérée et consciente chez celui qui l'utilise. Elle ne saurait se confondre avec l'agressivité. L'agressivité est orientée vers l'Autre, la violence ne reconnaît que soi. Ainsi, il existe dans la notion de violence une dimension qui, par-delà la force et la brutalité, est une négation de l'autre sans que cette négation soit le résultat d'une altération du discernement. Observons aussi qu'elle est parfois dirigée contre soi. Elle s'attaque alors à ce qui est « autre en soi » dans une tentative de maîtrise omnipotente. C'est le cas du suicide, des conduites « ordaliques » décrites par David Le Breton<sup>2</sup>, ainsi que des conduites addictives. Toutefois, la violence, notion terrible, ne se soustrait pas à un usage ironique ou poétique, et

---

2. D. Le Breton, *Passion du risque*, Paris, Métailié, 2000.

se prête volontiers au jeu de l'oxymoron, dans la « douce violence », par exemple. Il s'introduit par là une dimension de relativité, peut-être même une certaine ambiguïté que nous allons développer.

Dans ses usages extensifs, la notion de violence prend un caractère si large qu'elle décourage d'emblée toute tentative de définition. Cela étant, cette variété d'emplois permet d'en saisir des caractéristiques nouvelles au premier rang desquelles nous trouvons la relativité. Au registre de la violence politique par exemple, l'État, le groupe qui la génère, en légitime toujours l'usage au nom d'un principe supérieur ou d'une nécessité impérieuse qui la justifie à ses yeux. Le statut de la violence change, selon que l'on se situe du côté de celui qui en fait usage ou du côté de celui qui en subit les effets. Pour son initiateur, la violence est subordonnée à l'objectif, elle est, pour employer un néologisme à la mode, collatérale au but. Pour celui qui en est l'objet, elle se situe dans une dialectique du pire : le but de la violence fait horreur et rend plus insupportable encore la violence subie qui, elle-même, renforce le caractère exécrationnel du ou des buts recherchés par ceux qui en font usage. Il y a une dissymétrie topique. D'un côté, un rapport de nature hiérarchique : il y a un but investi de valeurs ou de nécessités positives et un agent secondaire contingent non référent – nous n'envisageons pas, à ce stade de la réflexion, les dimensions perverses – qui est utilisé comme un instrument au service de ce but. De l'autre il y a un mouvement dialectique qui articule but et agent. De plus, par-delà cette dissymétrie topique, l'atteinte change de nature selon que celui qui en est l'objet en comprend ou non les déterminants. Bruno Bettelheim observe avec finesse ce changement. Dans son ouvrage *Le cœur conscient*<sup>3</sup>, qui relate son expérience concentrationnaire, il remarque que, subissant les mêmes atteintes, les militants communistes emprisonnés étaient moins détruits par la violence des gardiens que les prisonniers qui ne comprenaient pas les raisons de leur incarcération. Il en déduit que, adversaires politiques des nazis, les militants communistes pouvaient élaborer le « pourquoi » de leur situation, lui donner un sens, et que l'usage de la violence à leur égard justifiait leur combat et confortait leur analyse. Primo Levi<sup>4</sup> lui fera écho en constatant que le plus terrible dans l'univers concentrationnaire, au-delà de la cruauté des nazis, était l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les

---

3. B. Bettelheim, *Le cœur conscient*, Paris, Robert Laffont, 1972.

4. P. Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Robert Laffont, 1996.

prisonniers d'édifier, à l'intérieur d'eux-mêmes, une représentation cohérente de l'univers dans lequel ils étaient contraints de se mouvoir.

La violence, on le voit, porte en elle, par-delà la brutalité, la négation de l'altérité. Elle diffère de l'agressivité qui se conçoit à partir de la reconnaissance de l'autre. De plus, selon qu'on la met en œuvre ou qu'on la subit, elle change de statut et presque de nature : simple instrument aux mains du violent, elle est la figure même de l'effroi pour la victime qui n'est pas seulement attaquée dans sa chair mais effractée dans son être.

## LES FAITS ET LEURS AUTEURS

Définir la violence est une chose, tenter d'en évaluer l'ampleur en est une autre. Si la délinquance, et corollairement la violence des mineurs, est un problème qui inquiète la société tout entière, si la lutte contre la délinquance est l'objet d'une intense activité policière, parlementaire et législative, prendre la mesure précise et circonstanciée de son étendue et de son augmentation est particulièrement difficile et fait l'objet de débats et de polémiques entre spécialistes. Plusieurs raisons à cela ; la première tient à la relative absence de statistiques sur le long terme. Par exemple, la recension des faits de violence scolaire par les services du ministère de l'Éducation nationale est très récente. Les premières ébauches de comptabilisation datent de 1993 et le ministère ne dispose que depuis septembre 2001 d'un instrument spécifique : le logiciel SIGNA<sup>5</sup> dont la fiabilité est contestée par plusieurs chercheurs. Ils observent en effet qu'il est renseigné exclusivement par les chefs d'établissement dont les appréciations peuvent être, selon la formule de Vincent Troger, « dépendants à la fois des stratégies de chacun et des injonctions de l'administration centrale<sup>6</sup> ».

---

5. Le logiciel Signa, logiciel de recensement des phénomènes de violence, couvre l'ensemble des collèges et lycées publics et des circonscriptions du premier degré. Il permet de recenser de manière exhaustive les actes « graves » de violence survenus à l'école et ses abords, et répond à une volonté de disposer de statistiques fiables et faciles à exploiter. Il remplit quatre objectifs : cibler le recensement sur la notion de violence ; intégrer le premier degré ; apporter des informations nouvelles concernant les tranches d'âge et le sexe des auteurs et des victimes ainsi que les lieux où se sont déroulés les faits ; rendre les données plus fiables.

Sources : site d'information Internet du ministère de l'Éducation nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

6. V. Troger, « La violence scolaire », *Sciences humaines* n° 172, « La lutte pour la reconnaissance », Paris, juin 2006.



Ensuite, se pose le délicat problème de l'appréciation de la différence entre les faits connus et les faits réels. Les statistiques sont établies à partir des faits portés à la connaissance des autorités de gendarmerie ou de police. Or il apparaît, notamment lors des enquêtes de victimisation, qu'une grande partie des actes échappent à cette recension, soit parce que les victimes ont honte ou peur des représailles, soit parce qu'elles ne sont pas convaincues de l'utilité d'une déclaration, ou, plus simplement, parce qu'elles ne savent pas vers qui se tourner, à qui en parler. N'oublions pas que les premières victimes des délinquants mineurs sont des mineurs. De plus, les statistiques sont effectuées à partir des mineurs mis en cause, or un rapport sénatorial de 2002 signalait déjà que « la mise en cause d'un mineur ne peut être réalisée qu'à la suite de l'élucidation d'un crime ou d'un délit [...]. En conséquence les statistiques fournies par la police et la gendarmerie fournissent plus une mesure de l'activité de leurs services qu'une mesure de la délinquance réelle<sup>7</sup> ». Le problème se pose dans les mêmes termes aujourd'hui et cette différence, ce chiffre noir, reste au cœur des polémiques statistiques<sup>8</sup>. Ainsi, les études de délinquance auto-déclarée produites par Sebastian Roché l'amènent à constater que « pour ce qui est des sanctions proprement dites, il convient de séparer les délits peu graves des délits graves. Pour les délits peu graves, environ 10 % des auteurs ont été confrontés à un policier à la suite de la réalisation d'un délit et 2 % ont été présentés à un magistrat. Concernant les vols avec violence, le pourcentage augmente puisqu'il est de 15 % dans le premier cas et de 5 % dans le second. Il reste donc entre 80 et 85 % des jeunes (auteurs de délits) qui jamais, au cours de leur vie, n'ont été confrontés au système pénal<sup>9</sup> ». Même si une enquête de cette nature, conduite de façon ponctuelle et auprès d'un public limité, ne peut prétendre donner une représentation exacte de la réalité, elle met néanmoins en évidence l'existence d'une délinquance

---

7. Rapport de la commission d'enquête sur la délinquance des mineurs, créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 12 février 2002. Dépôt publié au *Journal officiel* du 27 juin 2002. (Sénat n° 340. Session ordinaire de 2001-2002.) Si les indications quantitatives qu'elle contient sont aujourd'hui obsolètes, cette étude exhaustive et de grande qualité reste précieuse, aucun travail de cette ampleur n'ayant été mené depuis.

8. On lira à ce propos avec intérêt les travaux de Laurent Mucchielli : *Crime et sécurité, l'état des savoirs* (publié en collaboration avec Philippe Robert), Paris, La Découverte, 2002, et *Violences et insécurité, fantasmes et réalités*, chez le même éditeur, 2007.

9. Étude conduite en 2001 auprès de 2 288 jeunes de 13 à 19 ans issus de 100 établissements scolaires.

bien supérieure à celle objectivée par les statistiques officielles. Par ailleurs, elle permet de comprendre le sentiment d'impunité qui accompagne les auteurs de délits et confirme le sentiment, largement répandu dans la population, de l'inefficacité de l'action des services de police et de gendarmerie.

On est en droit d'espérer que la création récente (2003) de l'Observatoire national de la délinquance (OND<sup>10</sup>) permettra en la matière des avancées significatives. En effet, pour la première fois, dans son rapport de 2007, cet organisme donne, selon le mot d'Alain Bauer qui préside son conseil d'orientation, une vision « synoptique » des faits de violence en prenant en compte conjointement les statistiques fournies par les rapports de police et de gendarmerie (faits constatés) et les enquêtes de victimisations conduites par les statisticiens de l'INSEE. Nous devrions disposer, à l'avenir, de données plus fiables qu'aujourd'hui.

Ces réserves faites, quelques constats majeurs font toutefois consensus parmi les professionnels et les chercheurs. Retenons les principaux :

1. Augmentation globale des mineurs mis en cause, particulièrement significative en matière de vols avec violence sans arme à feu, de crimes et délits contre les personnes (notamment les coups et blessures volontaires et les viols), de destructions et dégradations de biens, d'infractions sur les stupéfiants<sup>11</sup>.
2. Rajeunissement des délinquants et caractère de plus en plus violent des actes.
3. Concentration de la délinquance : un nombre restreint de jeunes semble à l'origine d'un nombre important de délits. Cet aspect est primordial car il met en évidence qu'il n'existe pas d'équivalence entre l'augmentation des actes de délinquance et le nombre de délinquants. Les études n'attestent

---

10. L'Observatoire national de la délinquance (OND) est un département de l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public national à caractère administratif. Son administration est placée sous l'autorité du directeur de l'INHES. Il a notamment pour mission de recueillir les données statistiques relatives à la délinquance, d'exploiter les données recueillies en procédant à l'analyse de la délinquance ; de communiquer les conclusions qu'inspirent ces analyses aux ministres intéressés et aux partenaires de l'Observatoire ; d'assurer la mise en cohérence des indicateurs, de la collecte et de l'analyse des données. Sources : site d'information Internet de l'INHES [www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)

11. Les statistiques du ministère de l'Intérieur font apparaître que, entre 1972 et 2002, les vols de voitures et de deux-roues ont diminué de 20 %, alors que sur la même période les vols avec violence et les coups et blessures ont été multipliés par 8.

pas une augmentation exponentielle du nombre des mineurs délinquants, mais l'existence d'un pourcentage faible, mais très actif, de délinquants, ce que Sebastian Roché nomme des « noyaux suractifs ».

4. Développement de la délinquance d'exclusion. Ce concept, développé par Denis Salas, tente de décrire une « délinquance de masse, territorialisée, essentiellement liée à des parcours de désinsertion durable dans lesquels des groupes familiaux entiers vivent dans l'illégalité et dans des cultures de survie, dans des modalités de précarité extrêmement importantes les conduisant insensiblement vers la déviance ou vers la délinquance<sup>12</sup> ». Cette délinquance d'exclusion est cumulative : les conditions socio-économiques dégradées, l'échec scolaire, le chômage endémique, la ghettoïsation de l'habitat, tous ces aspects mêlés rendent souvent improbables les tentatives d'insertion, favorisent les alternatives déviantes et, notamment, l'économie parallèle et le trafic des stupéfiants.

5. Développement des incivilités. Elles se caractérisent par de petits délits, de petites dégradations et par un non-respect des règles de vie en société.

En définitive, nous assistons à une transformation de la structure même de la délinquance et nous pouvons dire avec Francis Bailleau que l'on est passé d'une « délinquance pour les biens » à une « délinquance contre les biens et les personnes<sup>13</sup> ». Et si l'unanimité des chercheurs n'est pas faite à propos de l'augmentation globale de la délinquance, du moins sont-ils d'accord avec le constat d'une banalisation de l'usage de la violence à l'intérieur de la délinquance.

Augmentation et banalisation de l'usage de la violence, certes, mais pas seulement ! Et nous souhaiterions attirer l'attention sur un autre phénomène. Dans son ouvrage *Histoire du viol*<sup>14</sup>, Georges Vigarello s'interroge, à propos d'une forme particulièrement odieuse de violence, le viol commis sur des mineurs, à la question de son augmentation ou de sa régression dans notre société. Il met en relation la courbe des atteintes et des crimes sexuels et celle des violences à enfants en général. Il constate que la première poursuit une ascension très supérieure à la seconde. Se pose alors une question : peut-on envisager qu'une seule forme de violence soit en augmentation ? Peut-on envisager que la violence sexuelle ne s'accompagne pas d'autres actes de

12. D. Salas, « Refonder l'État éducateur », *Esprit*, n° 3-4, « À quoi sert le travail social », Paris, mars-avril 1998, p. 174-188.

13. F. Bailleau, CNRS, Groupe d'analyse du social et de la sociabilité (GRASS).

14. G. Vigarello, *Histoire du viol*, Paris, Le Seuil, 1988.

violence ? Pour répondre, il émet l'hypothèse que, probablement, parmi les violences faites aux enfants, la violence sexuelle, autrefois tue, est maintenant davantage dénoncée. Cela témoigne d'un changement dans notre société. Elle ne tolère plus des violences à l'égard desquelles elle était autrefois si ce n'est complice, du moins peu vigilante<sup>15</sup>.

En conclusion retenons que, s'il n'est pas possible de quantifier avec exactitude l'augmentation de la délinquance des mineurs, son développement est un phénomène avéré ainsi que le caractère de plus en plus violent des actes délinquants commis par ces mêmes mineurs. Le rajeunissement des auteurs est lui aussi constaté, ainsi que la concentration des actes de délinquance sur une population restreinte et multirécidiviste. En outre, se développent des formes nouvelles de délinquance, la délinquance d'exclusion et l'incivilité.

En opposition avec cette banalisation de la violence juvénile, se dessine, dans notre société, un rejet de la violence. De moins en moins nous entendons la taire et nous en accommoder. Il y a donc à la fois augmentation des actes de violence au cœur de la délinquance des mineurs et augmentation du rejet, dans notre société, de la violence en général comme modalité tolérée au sein des transactions sociales.

## UN TERRAIN POUR COMPRENDRE

Parmi les dispositifs mis à la disposition des magistrats de l'enfance pour agir sur la situation des enfants et des adolescents les plus difficiles, il existe le placement éducatif. Il concerne actuellement 54 000 enfants et adolescents (données 2005), accueillis dans des établissements qui, pour la plupart, sont financés par les conseils généraux. Il s'agit des Foyers de l'enfance, établissements publics départementaux (10 200 places) et des Maisons d'enfants à caractère social (MECS), établissements associatifs sous mission des conseils généraux (41 300 places). D'autres dispositifs de placement existent : Centres d'éducation renforcée (CER) et Centres éducatifs fermés (CEF) placés sous l'autorité du ministère de la Justice. Cependant, bien que leur création ait été largement médiatisée, leur nombre est restreint et leur action marginale puisqu'ils ne prennent en

---

15. On peut se souvenir à ce propos que, jusque dans le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle, beaucoup de magistrats refusaient de poursuivre pour viol dès lors qu'un seul homme était en cause !